



CHARTRE ETHIQUE

CONSERVATOIRE DU GARD RHODANIEN

CHARTRE ÉTHIQUE

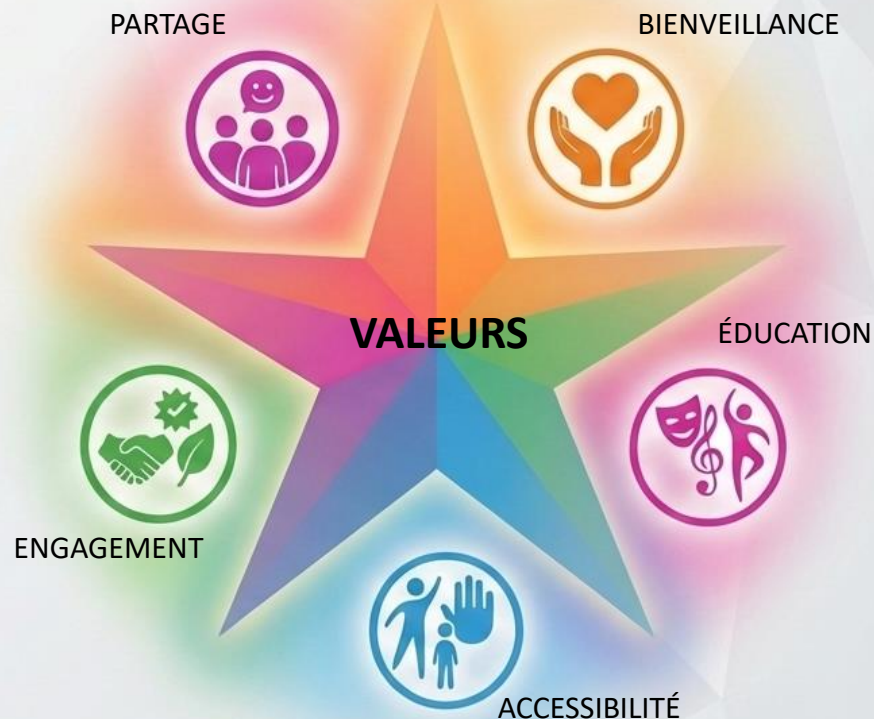
La présente charte éthique affirme les valeurs fondamentales qui guident le Conservatoire du Gard rhodanien dans l'ensemble de ses missions artistiques, pédagogiques, éducatives et culturelles.

Elle constitue un cadre commun pour les élèves, les familles, les enseignants et les personnels administratifs.

Fondée sur cinq principes majeurs — Bienveillance, Éducation, Accessibilité, Engagement et Partage — elle exprime une volonté collective de créer un environnement d'apprentissage respectueux, inclusif, exigeant et ouvert.

À travers ces cinq axes, le conservatoire s'engage à accompagner chaque élève dans son développement artistique et personnel, à garantir l'équité et la qualité du service public, à favoriser la rencontre et la diversité culturelle et à promouvoir des pratiques responsables et respectueuses.

Cette charte constitue ainsi un repère commun, destiné à soutenir une dynamique d'excellence, de respect et de coopération, au service de toutes et tous.



Les Garanties de la Charte

Bienveillance

Éducation

Accessibilité

Engagement

Partage

	Les Élèves	Les Familles	Les Équipes Pédagogiques	L'Administration
Bienveillance	Cadre sécurisant	Accueil chaleureux	Écoute mutuelle	Soutien logistique
Éducation	Liberté d'expression	Place reconnue	Innovation soutenue	Cadre laïque
Accessibilité	Parcours adaptés	Tarifcation sociale	Inclusion active	Ancrage territorial
Engagement	Protection physique	Transparence	Formation continue	Conformité RGPD
Partage	Projets de scène	Saison culturelle	Reconnaissance artistique	Convivialité

Pilier 1 - BIENVEILLANCE



Un accueil chaleureux, attentionné et une information claire et accessible pour accompagner les élèves et les familles à chaque étape de leur parcours.

Un respect de chacun, fondé sur l'écoute, la tolérance et l'acceptation de l'autre, afin de favoriser un vivre-ensemble harmonieux.

Un accompagnement attentif et individualisé, assuré par les équipes, administrative et pédagogique, pour soutenir chaque élève avec empathie et disponibilité.

La prise en compte du contexte social, familial et personnel de chaque élève, afin de proposer un cadre d'apprentissage adapté et inclusif.

Le développement de l'estime de soi, de la confiance et de la valorisation de chaque individu dans son cheminement artistique et humain.

L'encouragement à l'autonomie, à l'épanouissement et au développement personnel, dans un environnement sécurisant et stimulant.

Une évaluation motivante, positive et constructive, tournée vers les progrès et la valorisation des efforts.

La promotion de la liberté d'expression, du bien-être et de la solidarité, pour faire du conservatoire un lieu de partage, d'entraide et de respect mutuel.



Pilier 2 - ÉDUCATION

Le conservatoire est ouvert à toutes et tous, sans distinction d'origine sociale ou culturelle, dans respect des valeurs républicaines et du principe de laïcité.

Il reconnaît et valorise l'engagement des parents et responsables légaux dans l'éducation artistique des enfants, ainsi que des élèves adultes.

Il mène des interventions en milieu scolaire et développe des partenariats avec l'Éducation nationale.

Il promeut l'ouverture culturelle et artistique, garantit les droits culturels et respecte la liberté d'expression.

Il favorise la mixité sociale, l'égalité de genre, la parité et la non-discrimination sous toutes ses formes.

Il encourage la créativité, l'innovation et l'ouverture artistique, en offrant des expériences enrichissantes et en guidant chaque élève vers la pleine exploration de sa liberté d'expression et des multiples possibles du champ artistique, dans le respect de ses besoins particuliers.

Il développe des interactions intergénérationnelles en créant des occasions de partage entre les différentes générations.

Il place l'équité au cœur de son action éducative.

Pilier 3 - ACCESSIBILITÉ



Culture accessible à toutes et à tous, fondée sur l'équité, la justice sociale et la lutte contre toute forme de discrimination.

Tarifification sociale basée sur le quotient familial, permettant à chaque foyer d'accéder équitablement aux pratiques artistiques.

Accueil des personnes en situation de handicap assuré par une démarche active d'inclusion : accessibilité des bâtiments dans la mesure du possible, parcours adaptés, aménagements spécifiques et accompagnement par un référent handicap dédié.

Déploiement d'une offre artistique accessible sur l'ensemble du territoire, afin de réduire les fractures géographiques et culturelles. Interventions artistiques « hors les murs » pour aller à la rencontre des publics éloignés des lieux culturels ou empêchés.

Actions d'intégration dans les environnements peu sensibilisés à l'art, notamment par les parcours CHAM* et d'autres dispositifs spécifiques.

Un conservatoire conçu comme un véritable lieu de vie : accueillant, fédérateur et ouvert à la diversité des publics, favorisant la participation, la convivialité et les échanges.

*Classes à Horaires Aménagés Musique

Pilier 4 - ENGAGEMENT



Garantir un lieu d'exigence et de qualité, avec des équipements adaptés et un cadre de travail favorable à l'épanouissement et au progrès.

Affirmer l'implication du conservatoire comme service public.

Assurer un enseignement de qualité grâce à des équipes qualifiées et expertes.

Garantir le droit à la formation continue pour l'ensemble du personnel.

Prévenir et combattre toutes les formes de violence, de harcèlement et de comportements inappropriés.

Encourager des pratiques professionnelles fondées sur l'intégrité, l'honnêteté, le désintéressement et la générosité.

Veiller au respect de la personne et du corps, à l'intégrité physique et à la prévention des risques, dans un environnement sécurisant et transparent.

Protéger les données personnelles, respecter le RGPD**, le droit à l'image et la confidentialité des informations.

Agir de manière écoresponsable : mobilité douce, gestion raisonnée de l'eau, de l'électricité, du matériel, du papier et des dépenses d'investissement.

**Règlement Général sur la Protection des Données

Pilier 5 - PARTAGE



Promouvoir le plaisir, les échanges et la convivialité au sein du collectif.

Encourager et partager l'émancipation, la valorisation et l'estime de soi par la pratique artistique.

Développer des projets, rencontres, spectacles et partenariats favorisant la collaboration et la création partagée.

Accompagner le rapport à la scène et former les élèves au rôle de spectateur.

Proposer une saison culturelle diversifiée, sur le territoire et au-delà, en lien avec les lieux culturels, les tiers-lieux de diffusion et le patrimoine.

Favoriser la rencontre avec des artistes et la découverte d'univers artistiques variés. Ouvrir la pratique vers la pluralité des arts et des esthétiques.

Cultiver l'écoute, la bienveillance et l'acceptation des différences.

Reconnaître les enseignants en leurs qualités d'artistes et valoriser leur expertise créative.

FAISONS VIVRE CETTE CHARTRE AU QUOTIDIEN



**BIENVENUE AU CONSERVATOIRE
DU GARD RHODANIEN**